



---

# communiqué

---

Le 31 mars 1994

N° 64

Date

Pour publication

## **M. MACLAREN PUBLIE LE RÉPERTOIRE DES OBSTACLES AU COMMERCE MAINTENUS PAR LES ÉTATS-UNIS EN 1994**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a publié aujourd'hui le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*.

Le *Répertoire* est une liste décrivant les obstacles au libre mouvement des biens, des services et des capitaux canadiens au États-Unis. Parmi ces obstacles, mentionnons les pratiques de subventionnement, les mesures compensatoires unilatérales, les pratiques de passation des marchés publics, les lois accordant la préférence aux entreprises nationales, les procédures douanières et administratives ainsi que les pratiques techniques et réglementaires.

«Le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis est le plus considérable du monde, a déclaré le Ministre. Il a été favorisé par la réduction ou l'élimination de nombreux obstacles dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Le *Répertoire* illustre bien les obstacles qui subsistent et auxquels les sociétés canadiennes sont encore confrontées.»

M. MacLaren a souligné que, tandis que le Canada demeure préoccupé par le nombre des obstacles américains au commerce, ceux-ci touchent une partie relativement petite d'une relation commerciale très importante et profitable pour les deux pays.

Le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis* résume aussi comment le Canada a contré des mesures ou obstacles américains particuliers. «Nous continuerons à tenter d'éliminer ou de réduire ces obstacles au commerce par la négociation et par l'utilisation efficace des procédures de règlement des différends prévues dans l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] et dans le GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce]», a ajouté le Ministre.

La publication du *Répertoire* par le Canada coïncide avec la publication, par l'Administration américaine, du *National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*. Ce rapport, publié

annuellement, décrit les pratiques qui, selon les États-Unis, constituent des obstacles au commerce maintenus par d'autres pays, dont le Canada.

On peut se procurer un exemplaire du *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis* en communiquant avec l'InfoCentre du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au 1-800-267-8376 (sans frais) ou, dans la région d'Ottawa, en composant le 944-4000; par télécopieur en composant le (613) 996-9709.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874